



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE  
DE L'IMMIGRATION

DOSSIER DE PRESSE



# UNE EXPOSITION SUR LES LIMITES ET LEURS LIMITES.



## EXPOSITION FRONTIÈRES

**PALAIS DE LA PORTE DORÉE** 293, Avenue Daumesnil, 75012 Paris **Métro 8 • Tramway 3a • Porte Dorée**

Mardi au vendredi 10h - 17h30 • Samedi et dimanche 10h - 19h • [www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)

### CONTACTS PRESSE

PIERRE LAPORTE COMMUNICATION

51, rue des Petites-Écuries - 75010 Paris

Samira Chabri / Alice Delacharlery / Laurent Jourden

T 01 45 23 14 14

E [info@pierre-laporte.com](mailto:info@pierre-laporte.com)

# SOMMAIRE

---

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| <b>Introduction</b> ..... | p.1 |
|---------------------------|-----|

## **Parcours de l'exposition**

|                                                |        |
|------------------------------------------------|--------|
| 1. Les murs-frontières dans le monde .....     | p.2-4  |
| 2. Vers une Europe des frontières .....        | p.5-7  |
| 3. Traverser les frontières de la France ..... | p.8-10 |

## **Conclusion**

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| Un monde sans frontières ? ..... | p.11 |
|----------------------------------|------|

|                          |      |
|--------------------------|------|
| <b>Témoignages</b> ..... | p.12 |
|--------------------------|------|

## **Repères**

|                                                          |      |
|----------------------------------------------------------|------|
| Chronologie des frontières de la France .....            | p.13 |
| Chronologie des politiques migratoires européennes ..... | p.14 |

|                                                   |      |
|---------------------------------------------------|------|
| <b>Artistes présentés dans l'exposition</b> ..... | p.15 |
|---------------------------------------------------|------|

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| <b>Extrait du catalogue</b> ..... | p.16-18 |
|-----------------------------------|---------|

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| <b>Autour de l'exposition</b> ..... | p.19-20 |
|-------------------------------------|---------|

|                                           |      |
|-------------------------------------------|------|
| <b>Commissariat de l'exposition</b> ..... | p.21 |
|-------------------------------------------|------|

|                                                            |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| <b>Musée national de l'histoire de l'immigration</b> ..... | p.21 |
|------------------------------------------------------------|------|

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| <b>Informations pratiques</b> ..... | p.22 |
|-------------------------------------|------|

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| <b>Partenaires médias</b> ..... | p.22 |
|---------------------------------|------|

# Introduction

---

## FRONTIÈRES

---

**AU MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

**PALAIS DE LA PORTE DORÉE**

**10 NOVEMBRE 2015 - 29 MAI 2016**

Commissaires scientifiques :

Catherine Wihtol de Wenden, sociologue et géopolitologue (CERI/Sciences-Po)

Yvan Gastaut, Historien (Université de Nice)



*Harragas, Bruno Boudjelal, 2011 vidéo, 5' (en boucle)*

Si l'on excepte les frontières naturelles, qui ont constitué depuis les premières civilisations des barrières physiques à la mobilité humaine (océans, chaînes de montagne, fleuves), les frontières édifiées de main de l'homme ont eu tout d'abord la vocation de marquer son territoire, de se protéger de l'autre, du « barbare ». Les vestiges du mur d'Hadrien en Grande-Bretagne ou la Grande muraille de Chine attestent, en des temps et des lieux distincts, de ces préoccupations. Les frontières y compris intérieures ont éga-

lement eu pour objectif majeur de contrôler les échanges de marchandises et les recettes fiscales des pouvoirs en place.

Tandis que la mobilité des personnes se multiplie dans de vastes zones d'échanges comme l'Union européenne, d'autres États renforcent leurs frontières afin de limiter voire d'empêcher leur traversée. Ces zones de passage deviennent des lieux d'exclusion et de conflit comme l'illustre la tragique actualité des migrants en Europe et en Méditerranée.

En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, marqué par la globalisation des économies, l'accélération des échanges entre les pays et des mouvements croissants de populations, pour des raisons économiques ou politiques, le Musée national de l'histoire de l'immigration présente, du 10 novembre 2015 au 29 mai 2016, une exposition inédite et passionnante pour comprendre le rôle et les enjeux contemporains des frontières dans le monde et retracer les histoires singulières de ceux qui les traversent aujourd'hui.

Comment les frontières se sont-elles complexifiées ? Comment influencent-elles le processus migratoire ? Comment modifient-elles les sociétés qui les édifient ?

Photographies contemporaines, cartes géographiques, objets de mémoire, œuvres d'art, articles de presse, vidéos, témoignages, œuvres littéraires et récits de migrants, composent un parcours thématique qui offre des clés de compréhension et propose aux visiteurs d'explorer ces problématiques contemporaines dans le monde et plus particulièrement en Europe et en France.

# Parcours de l'exposition

## 1. LES MURS-FRONTIÈRES DANS LE MONDE

*Des générations entières ont vécu au quotidien avec ces murs, avant qu'ils ne soient traversés ou contournés ou ne finissent par tomber.*



Gaël Turine, *Le mur et la peur*. Inde/Bangladesh 2013 - Passage clandestin de femmes transportant des marchandises © Gaël Turine/Agence Vu

Symbole de clivage et de séparation, le mur a non seulement matérialisé des conflits entre populations, mais il a également façonné les systèmes de pensée à différentes périodes de l'histoire. Marque durable dans l'espace, délimitation rassurante, zone de contact, d'échange mais aussi d'affrontements, le mur s'inscrit bien dans la problématique de la frontière.

Les guerres, les crises économiques ou identitaires sont autant de motifs pour un État, gagné par le doute et la peur, pour justifier la construction d'une muraille. Il faut alors fermer la frontière, la rendre hermétique, empêcher tout lien avec « l'autre côté ». Cette réaction est paradoxale car l'histoire de l'humanité est faite de mouvements et de contournements. Motivé par ses besoins personnels, par des évolutions politiques ou géopolitiques, le migrant est par définition un passeur de frontières.

Si, sur le temps long, aucune de ces barrières matérielles n'a résisté à la pression des hommes, des armes, des idées, leur logique a toutefois structuré de nombreux projets politiques. Des générations entières ont vécu au quotidien avec ces murs, avant qu'ils ne soient traversés ou contournés ou ne finissent par tomber.

Aujourd'hui, plus d'une cinquantaine de murs-frontières dans le monde illustrent le besoin de certains États de réaffirmer leur souveraineté avec force.

---

**La zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique, les murs de séparation construits entre Israël et la Cisjordanie ou entre l'Inde et le Bangladesh, la séparation des deux Corées illustrent ici la réalité complexe et violente des frontières aujourd'hui dans le monde et rendent compte de réalités géopolitiques distinctes.**

## EN DETAILS...



Corée du Sud, janvier 2010. A la limite de la zone démilitarisée, et à la frontière avec la Corée du Nord, s'accumulent des drapeaux de la République de Corée, des messages pour la paix et la réunification, ainsi que pour les disparus de la guerre (1950-1953). © ak-images

### Inde-Bangladesh : la frontière de la peur.

Voisine de la frontière, Calcutta (Inde) génère de fait un trafic important de travailleurs bangladais. En plus du travail illégal, l'économie parallèle englobe également la contrebande de marchandises indiennes diverses, le trafic de bétails vers le Bangladesh ou le trafic de drogues et d'armes. Depuis 2007, la construction d'une barrière de sécurité à visée préventive, décidée par les autorités indiennes, a rendu plus périlleuse la traversée clandestine de la frontière. Selon des ONG dont Human Rights Watch plus de 900 personnes ont été abattues par la police des frontières entre 2000 et 2010. Avec plus de 4.000 kilomètres, la plus grande frontière d'Asie est ainsi devenue l'une des plus meurtrières.

### Corée : Demilitarized Zone (DMZ).

La guerre de Corée (1950-1953), premier conflit de la Guerre froide, s'achève par la signature d'un armistice qui entérine la partition de la péninsule coréenne en deux États : la Corée du Nord, régime communiste soutenu par l'URSS, et la Corée du Sud, alliée des États-Unis. Entre les deux, a été construit un mur le long du 38<sup>ème</sup> parallèle, symbole de la division d'un

pays et du monde en deux blocs irréconciliables, qui demeure encore une réalité à ce jour, cinquante ans après sa construction. A quatre kilomètres de distance l'une de l'autre, deux imposantes murailles ont été parallèlement édifiées et parsemées d'obstacles (barbelés, champs de mines, casemates, positions d'artillerie camouflées). Elles dessinent ce que l'on nomme la DMZ (Demilitarized zone), l'une des frontières les plus hermétiques au monde.

### Le mur « Bush » : la technologie au service de la frontière.

Sur décision du président G.W. Bush, les États-Unis ont construit en 2006 un mur le long de leur frontière avec le Mexique pour lutter officiellement contre l'immigration clandestine et les cartels de la drogue. L'utilisation de technologies modernes facilite le passage des marchandises et des personnes, notamment des 200 000 travailleurs qui traversent quotidiennement et légalement la frontière au seul point de passage entre Tijuana et San Diego. Malgré le risque que représente le passage de la frontière pour les migrants illégaux, on dénombre onze millions de sans-papiers aux États-Unis. Passeurs, contrebandiers, voire douaniers, se trouvent à la source d'une économie florissante de la frontière, d'autant plus florissante que cette dernière est fermée.

### Israël : le mur et la frontière.

En 2002, l'État d'Israël a justifié la construction d'une « barrière de séparation » le long des territoires palestiniens pour contrer le terrorisme. Le tracé de ce mur est par ailleurs contesté car il ne suit pas la « ligne verte » établie à l'issue de la guerre israélo-arabe de 1948. Malgré ce dispositif et les checkpoints (postes frontière renforcés) contrôlés par Israël, des échanges persistent entre ces territoires : mobilités de personnes, circulation de biens illicites, passages d'ouvriers travaillant clandestinement en Israël.

## ZOOM SUR...

### Enfermement de Anne-Marie Filaire

Film photographique, 45' (en boucle) - Prêt de l'artiste

*« Ces images parlent de l'enfermement, de la façon dont l'espace est investi, transformé, de la façon dont la vision est bouleversée. »*

Anne-Marie Filaire



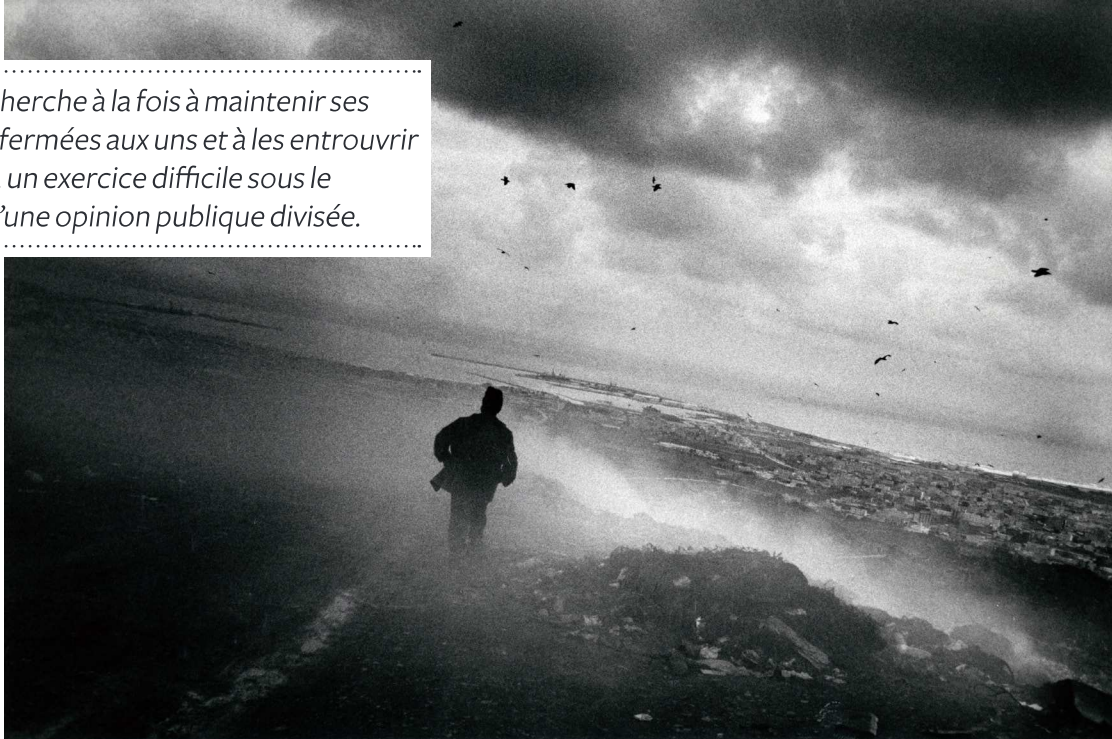
En 2004, au moment de la construction du mur entre Israël et les territoires palestiniens, Anne-Marie Filaire se met à faire des relevés de terrains des deux côtés de la barrière, sur les zones frontalières. Jusqu'en 2007, elle revient régulièrement photographier ces lieux.

Pendant trois ans, la photographe enregistre l'évolution des paysages et donne à voir cette nouvelle frontière, cette ligne de fracture qui se creuse inexorablement entre les territoires palestiniens et l'État d'Israël. L'artiste se situe donc dans un entre-deux, entre photographie documentaire et image plasticienne, comme pour mieux révéler la déchirure de la séparation.

Alors que le paysage se ferme, Anne-Marie Filaire choisit le mouvement. Mue par la nécessité de témoigner de cette violence et de rendre visible l'idée de déplacement et de «capture» du temps entre «avant» et «après», elle filme en un «unique travelling les photographies N&B qu'elle a prises et organisées en panoramas.» (Michel Poivert). Comme un immense paysage séquencé.

## 2. VERS UNE EUROPE DES FRONTIÈRES

*L'Europe cherche à la fois à maintenir ses frontières fermées aux uns et à les entrouvrir aux autres, un exercice difficile sous le contrôle d'une opinion publique divisée.*



Sarah Caron, *Odyssée Moderne*. Voyage avec les migrants clandestins du Sahara à la Grande Bleue. 2001-2004. Melilla. Arrivée dans l'enclave espagnole de Salomon qui a mis sept ans pour rejoindre l'Europe. Musée national de l'histoire de l'immigration © Sarah Caron

Depuis plus de vingt-cinq ans, les médias montrent des images de migrants venus d'Albanie, du Moyen-Orient, d'Afrique subsaharienne débarquant sur les côtes d'Europe du Sud. L'Europe, a longtemps considéré l'immigration comme un phénomène provisoire, donnant priorité à la sécurité extérieure dans sa politique migratoire. Malgré un renforcement des frontières extérieures, l'Union européenne constitue un espace de libre circulation, d'installation et de travail pour ses ressortissants. Elle fut la seule région du monde où l'immigration extra-européenne de travail salarié est restée fermée pendant plus de trente ans, entre 1973 et 2005, selon les pays d'accueil.

L'européanisation des politiques migratoires, amorcée lors des accords de Schengen a eu pour effet de renforcer les dispositifs sécuritaires, tout en prônant une immigration sélective. L'Europe cherche à la fois à maintenir ses frontières fermées aux uns et à les entrouvrir aux autres, un exercice difficile face à une opinion publique divisée. Les tentatives d'harmonisation et de partage du « fardeau » entre pays européens, se heurtent à l'absence de consensus des vingt-huit et à la difficulté de conclure des accords de réadmission en échange des politiques de développement avec les pays du Sud. Ce défaut de solidarité a éclaté au grand jour en septembre 2015 avec la « crise des migrants » autour de la question des « quotas de réfugiés » à répartir pour chaque pays.

**Ici, l'exposition aborde l'histoire mouvementée des frontières en Europe au cours des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles : guerres mondiales, annexions, déplacements de populations, rideau de fer, mur de Berlin, et aujourd'hui Lampedusa, Melilla, Brindisi... La nature des frontières et les types de contrôles qui y sont effectués, exercent leur emprise sur celles et ceux qui tentent de les traverser.**

## EN DETAILS...



Au large de Toulon, 2013. Surveillance de la Méditerranée dans le cadre de Eurosur, système européen de surveillance des frontières extérieures de l'Union européenne. Photo de Julian Röder, série Mission and Task. © Julian Röder, Galerie Russi Klenner, Berlin

### Petite histoire de la mobilité

Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, il était plus facile d'entrer dans un pays que d'en sortir, car celui-ci maintenait, derrière ses frontières, ses contribuables et ses futurs soldats. Des exceptions existaient et concernaient plus particulièrement les exilés, les minorités non désirées (notamment les « nomades ») et les élites, pour lesquelles il était plus simple de circuler hors des frontières. La période allant de la fin du 19<sup>e</sup> au début du 20<sup>e</sup> siècle marque une étape dans le contrôle des mobilités. L'histoire mouvementée de l'Europe au cours de cette période, a davantage accentué ses velléités de contrôle des territoires et la circulation des hommes. En France, le passeport intérieur est progressivement abandonné dès 1860 et il est possible de voyager en Europe sans document. La Première Guerre mondiale inverse cette tendance : dès 1917, la France oblige le port d'un document d'identité à tous les étrangers. Cette mesure est par la suite assortie d'autres réglementations qui contraignent, à certains moments, l'entrée de migrants.

### La « forteresse » Europe : un passage des frontières sous contrôle

Si au sein de l'Union européenne, la circulation des personnes s'effectue librement, il en va autrement

aux frontières extérieures qui demeurent soumises à un strict contrôle de la part des autorités. L'accès à l'Europe est limité pour les « extra-européens » par la mise en place de nouvelles frontières administratives dans le cadre d'accords bilatéraux, et ce dès les pays de départ. Les pays de transit et d'immigration, faisant figure de sas participent de fait au contrôle de flux migratoires vers l'Europe, étendant ainsi le champ d'action des frontières définies par les accords de Schengen au-delà de leur propre territoire. Il en est ainsi au Maroc, en Algérie et en Turquie. De plus, le pays de destination finale des migrants mettent des freins à la liberté d'installation en mettant en place différentes politiques de contrôle des flux : permis à points (Allemagne et Royaume-Uni), immigration sélective (France), accords bilatéraux instituant des régimes spéciaux pour les migrants les plus qualifiés.

### La mer Méditerranée : espace de contacts et de ruptures

Depuis l'Antiquité, les mouvements de populations au sein de l'espace méditerranéen ont suscité de multiples enjeux économiques, géopolitiques et culturels. Zone de déplacement, de contact, de commerce et d'échanges culturels, la mer Méditerranée a aussi constitué une zone de conflits et de violences (croisades, piraterie, guerres, colonisation) selon les contextes historiques. Ainsi, au cours des dernières décennies, la Méditerranée a été considérée comme une frontière séparant nettement les populations du sud de celles de l'Europe. De plus en plus de migrants tentent de passer en Europe, et le prix à payer s'alourdit d'année en année : racket et violences dans les pays du Sud traversés, montant exorbitants demandés par les passeurs et les réseaux maffieux, corruption, viols... Et surtout la mort. Car c'est souvent au péril de leur vie que les migrants tentent l'aventure, parce qu'ils n'ont rien à perdre ou que leur vie est déjà menacée. On estime à plus de 10.000 le nombre de morts en méditerranée depuis 1998, 15.000 pour l'ensemble des frontières de l'Europe. Pour la seule année 2015, ce chiffre atteindrait 3000 morts en 8 mois.

## ZOOM SUR...

### Voitures cathédrale de Thomas Mailaender

Epreuves couleur contrecollées sur aluminium, 118 x 92 cm

« Ces containers sur quatre roues sont une matérialisation évidente du concept de la frontière et des frottements culturels qui en résultent. »

Thomas Mailaender



Durant l'été 2002, le photographe Thomas Mailaender se fait embaucher en tant qu'ingénieur à la SNCM (Société nationale maritime Corse Méditerranée) à Marseille. Il souhaite reproduire en toute liberté le ballet incessant des voitures qui embarquent au port et réalise la série des « Voitures cathédrale ». Particulièrement évocateur, le titre reprend l'expression inventée par les dockers du port. Il évoque ces véhicules qui transportent, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, des amoncellements de marchandises, bagages, sacs, objets divers... à l'équilibre précaire.

Thomas Mailaender utilise la chambre photographique. Puis il procède par retouches numériques pour éliminer toute source de distraction et traces possibles de contextualisation. Il place ses « sculptures monumentales » au centre de la photographie.

Ces voitures deviennent de véritables icônes, entre sculpture et architecture. Insensiblement, les photographies nous engagent dans une réflexion qui dépasse le phénomène géopolitique pour investir une dimension plus globale. La série des Voitures cathédrale pose la question du territoire, de sa signification et de sa définition.

L'œuvre de Mailaender pointe dans sa polysémie une autre interrogation : qu'est-ce qui nous pousse à partir, à faire le choix de la traversée, à aller découvrir l'autre côté ? Circulation de personnes mais aussi de voitures et d'objets, entre ici et là-bas. Les notions de franchissement, de transplantation, de mouvements migratoires contemporains surgissent en filigrane.

### 3. TRAVERSER LES FRONTIÈRES DE LA FRANCE

*L'hexagone » est un imaginaire géographique de la France, mais ses limites n'ont jamais été infranchissables?*



Bruno Serrallongue, série *Calais* de 2006-2008 Epreuve ilfochrome, 125 × 158 cm

Traverser la frontière pour entrer sur le territoire français : cette expérience particulière de l'immigration a souvent marqué les souvenirs des millions d'étrangers qui sont venus s'installer en France depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Avant que le principal point d'entrée de la France ne devienne l'aéroport de Roissy, beaucoup d'immigrants en France arrivaient par les frontières terrestres, par le train, et pour les migrants des autres continents par les ports, dont Marseille, qui reste dans l'imaginaire collectif la « porte du Sud ». Beaucoup de clandestins, italiens, espagnols, portugais, sont aussi arrivés en France à pied, en franchissant les montagnes.

Certains postes frontières ont ainsi acquis une dimension particulière dans l'histoire de l'immigration : c'est le cas de Hendaye pour les Portugais et les Espagnols, Vintimille pour les Italiens. Sur les frontières Nord et Est du Pays, où les barrières naturelles n'existent pas, les postes de douane ont constitué à partir du 19<sup>e</sup> siècle le paysage familier de la frontière. C'est à la douane qu'il a d'abord fallu décliner son identité et, à partir du 20<sup>e</sup> siècle, présenter ses papiers. Progressivement, les frontières de « papiers » et les frontières administratives vont devenir le principal moyen de contrôle des mobilités entre les pays étrangers et la France.

« L'hexagone » est un imaginaire géographique de la France, mais ses limites n'ont jamais été infranchissables, d'autant qu'à celles de la métropole s'ajoutent les frontières de la France d'outre-mer et les frontières de l'Union européenne.

**Avec ses nombreuses frontières terrestres et maritimes, la France compte plus de 35 pays voisins frontaliers et donc autant de réalités migratoires locales. Cette partie de l'exposition présente l'histoire des frontières de la France. Ajustées, modifiées, démantelées, ouvertes ou fermées, elles sont le témoin des mouvements de population, tributaires des contextes géopolitiques et économiques.**

## EN DETAILS...



Maripa-Soula 2008 - Pirogue transportant des fûts d'essence  
© Frédéric Plantoni

### Petite histoire de la douane

Jean-Baptiste Colbert, contrôleur Général des Finances de Louis XIV est considéré comme le père des douanes modernes. Il parvient en effet, pour la première fois, à imposer à la totalité des frontières de l'État un tarif national douanier, réaffirmant ainsi le rôle économique majeur de la douane aux frontières et, grâce à deux ordonnances, à préciser les droits douaniers. Il convient de mentionner également le rôle décisif de la Révolution française dans l'émergence d'une douane moderne. Son avènement conduit à la suppression des barrières intérieures et à la nationalisation de la Ferme générale, compagnie privée chargée sous l'Ancien régime de la collecte des impôts indirects.

### La France : destination, point de passage

Du fait de sa position géographique à l'extrême ouest de l'Europe continentale, de son image de « terre des Droits de l'homme », de sa richesse économique et de sa faible migration intérieure par rapport à beaucoup de ses voisins, la France a été un pays d'immigration dès la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

La frontière a été régulièrement traversée dès cette période par des migrants clandestins ou non en quête d'une vie meilleure ou d'un refuge : Italiens sur la longue durée, Arméniens et Russes au début des années 1920, Juifs fuyant les mesures antisémites en Europe, Yougoslaves après 1955, Maghrébins

notamment au cours des trois dernières décennies.. Certains migrants ne sont venus que pour prolonger plus loin leur voyage, se dirigeant vers les ports du Havre (États-Unis), de Bordeaux (Amérique latine) ou de Marseille (Afrique et Méditerranée). D'autres sont venus pour travailler, parfois au prix d'une traversée clandestine des Pyrénées (Espagnols ou Portugais dans les années 1960).

Cette double identité de pays d'immigration et de transit vaut encore aujourd'hui. La France redevient un pays de « passage » pour ceux qui veulent passer au Royaume-Uni, comme les Afghans et les Irakiens plus souvent anglophones, alors qu'elle reste un pays d'immigration notamment pour les pays francophones (Maghreb, Afrique sub-saharienne).

### La Guyane : La plus longue frontière française

Le fleuve Maroni est la frontière naturelle qui sépare la France - Région de Guyane française - et le Surinam. A une autre échelle, il définit les bornes ultimes de l'Union européenne en Amérique latine. Depuis le 17<sup>e</sup> siècle, ce territoire est soit en marge des centres de décisions régionaux et nationaux, soit au cœur d'enjeux géopolitiques et économiques plus larges : commerces, or, bois, énergie, écologie... Au 17<sup>e</sup> siècle, le Maroni est l'axe des marronnages (fuite des esclaves des propriétés, les fuyards étant appelés Marrons). Puis il sera celui des chercheurs d'or, des Antillais de l'abolition de l'esclavage de 1848. Il correspond ainsi à un refuge et à l'expression d'une opposition

Aujourd'hui, la mobilité est une ressource fondamentale pour cette économie fluviale. En effet, le fleuve est une impasse dans laquelle la survie des groupes dépend de la capacité d'échanges avec le littoral : or, hydrocarbures, alimentation, produits manufacturés... La circulation conditionne les rapports entre les groupes, en introduisant une hiérarchisation des aires de peuplement.

Les migrations internationales contemporaines s'intègrent à cette organisation : parmi eux des Brésiliens, des Haïtiens ou des Chinois notamment.

## ZOOM SUR...

### *Carte de séjour, Mamadou, France, Clandestin* de Barthélémy Toguo

Tampons Sculptures en bois

« Nous sommes tous en “transit” permanent. Qu’un homme soit blanc, noir, jaune, peu importe. Il est de toute façon un être potentiellement “exilé”. »

**Barthélémy Toguo**



Le travail largement protéiforme de l'artiste Barthélémy Toguo (sculpture, photographie, peinture, dessin, vidéo, installation, performance) interroge le statut de l'étranger, du migrant, et pose notamment les questions de l'identité, de l'exil, du déracinement. Les tampons et empreintes *Carte de séjour, Mamadou, France, Clandestin*, variante de l'installation *The New World Climax* (2001), s'inscrivent dans cette lignée et nous engagent dans une réflexion plus large sur le difficile passage de la frontière : physique, psychologique ou purement administratif.

Par ses tampons surdimensionnés, Barthélémy Toguo détourne avec un humour implacable les outils administratifs. Derrière la surface encrée du tampon – qui devient l'espace confié à l'artiste pour inscrire ses slogans lapidaires – se profilent des bustes humains. Têtes, cous et poitrines sont grossièrement taillés dans le bois. En regard, les empreintes correspondantes composent les pages d'un passeport fictif. Confrontation allégorique et brutale entre l'homme et l'administration, entre celui qui prend la décision et celui qui la subit.

Un coup de tampon pour résumer le statut d'une personne. Une décision administrative pour définir l'avenir du migrant, déterminer le cours d'une existence. Le tampon, cette « immense empreinte d'identité », devient alors passeur de messages, tandis que les bustes, anonymes et vulnérables sous leur aspect massif, semblent en attente d'un possible ancrage.

# Conclusion

---

## UN MONDE SANS FRONTIÈRES ?

**L'aspiration à la mobilité se heurte à la violence des courants de repli économique, identitaire, nationaliste, religieux et met en tension la contradiction existant entre l'utopie d'un monde globalisé sans frontières et la réalité des opinions qui partout se dressent contre l'immigration.**

En 1948, la déclaration universelle des Droits de l'Homme reconnaissait le droit de quitter tout pays, y compris le sien sans définir le droit d'entrer dans un autre. Depuis, le droit a progressé pour les immigrés régulièrement installés mais les frontières se sont fermées à l'entrée. En 1990, la Convention sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles a été proposée à la signature par les Nations Unies pour consolider les droits des migrants. Elle n'a été signée que par 48 pays, tous du Sud mais elle constitue le socle de la gouvernance mondiale des migrations.

Ceux qui traversent la frontière illégalement posent la question de savoir quand il est juste de la transgresser. Les migrations sont souvent les conséquences non maîtrisées d'une globalisation du monde, pour autant elles atténuent les grandes fractures du monde. En 2009, le rapport annuel du Programme des Nations Unies sur le Développement (PNUD) énonce que la mobilité est un élément essentiel du développement humain alors que les deux tiers de la population de la planète ne peuvent pas circuler librement. Ceux qui sont mobiles ont moins de droits que ceux qui sont sédentaires.

Les nouvelles figures de migrants (« sans papiers », touristes, réfugiés, apatrides, déplacés environnementaux) échappent en partie à l'ordre étatique car les catégories de migrants sont devenues plus floues. Alors qu'il y a soixante ans, au moment de la signature de la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés, le réfugié « idéal » typique correspondait au dissident du monde communiste et était fort distinct du travailleur venu offrir ses bras. Aujourd'hui le profil du demandeur d'asile, du migrant cherchant du travail et du membre du regroupement familial est devenu très proche, le choix du statut devenant parfois même une stratégie de passage de la frontière et d'accès au marché du travail. Le statut des pays de départ, d'accueil et de transit est lui-même devenu plus confus car beaucoup de pays sont les deux ou les trois à la fois.

La traversée de la frontière est au centre d'un conflit de valeurs qui s'inscrit dans l'éthique même du droit. Pour les migrants comme pour les États aux prises avec une série d'impératifs contradictoires : contrôle des migrations et libéralisme économique, sécurité et respect des droits fondamentaux, frontières et préservation des réseaux transnationaux d'échanges, de dialogue et d'activités économiques.

Avec une mondialisation économique sans précédent, des régions entières du monde en état de guerre et la multiplication, ces derniers mois, de tragédies plus dramatiques les unes que les autres, la question (éthique) de la légitimité du passeur de frontière se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité. Se pourrait-il qu'un jour on ne considère plus celui qui circule librement comme un criminel en puissance mais comme un acteur à part entière ne remettant pas en cause systématiquement la souveraineté des États ? Dès lors, ne faut-il pas imaginer la possibilité d'un monde ouvert plutôt comme le résultat de droits à conquérir, que comme une utopie abstraite ?

# Témoignages

---

## « Les frontières sont des lignes imaginaires »

Shahab Rassouli

Ils ont vécu le déracinement puis le statut de réfugié, ont grandi de part et d'autre d'une frontière, consacrent leurs travaux de recherche à l'immigration ou sont en lien permanent avec des personnes contraintes à l'exil... Six témoins apportent leur regard singulier le long du parcours de l'exposition.

### Armando Cote

Armando Cote compte parmi les six psychologues cliniciens du Centre Primo Levi. L'institution, fondée en 1995, apporte soutien médical et psychologique à des personnes contraintes à l'exil par la violence politique. Parmi celles-ci figurent de nombreux mineurs étrangers isolés.

### Mirjana Morokvasic-Müller

Franco-Yougoslave, directrice de recherche émérite au CNRS, Mirjana Morokvasic-Müller a consacré l'essentiel de ses travaux aux migrations est-européennes. Résidente à Berlin pendant la guerre froide, elle revient sur ces « années absurdes » où la ville s'identifiait à ses frontières internes.

### Dominique Napoli

Lorrain d'ascendance italienne, Dominique Napoli mène sa vie de part et d'autre de la frontière entre la France, où il réside, et le Luxembourg, où il travaille comme ouvrier sidérurgiste. S'il s'estime privilégié, il regarde avec inquiétude l'évolution de la condition frontalière.

### Jean-Marie Piermantier

Elu local de la commune frontalière d'Hussigny-Godbrange en Meurthe-et-Moselle, Jean-Marie Piermantier, 63 ans, n'a jamais connu d'autre employeur que la sidérurgie luxembourgeoise, de 1971 à 2009. Son histoire témoigne du déclin d'une région face à l'essor du Luxembourg voisin.

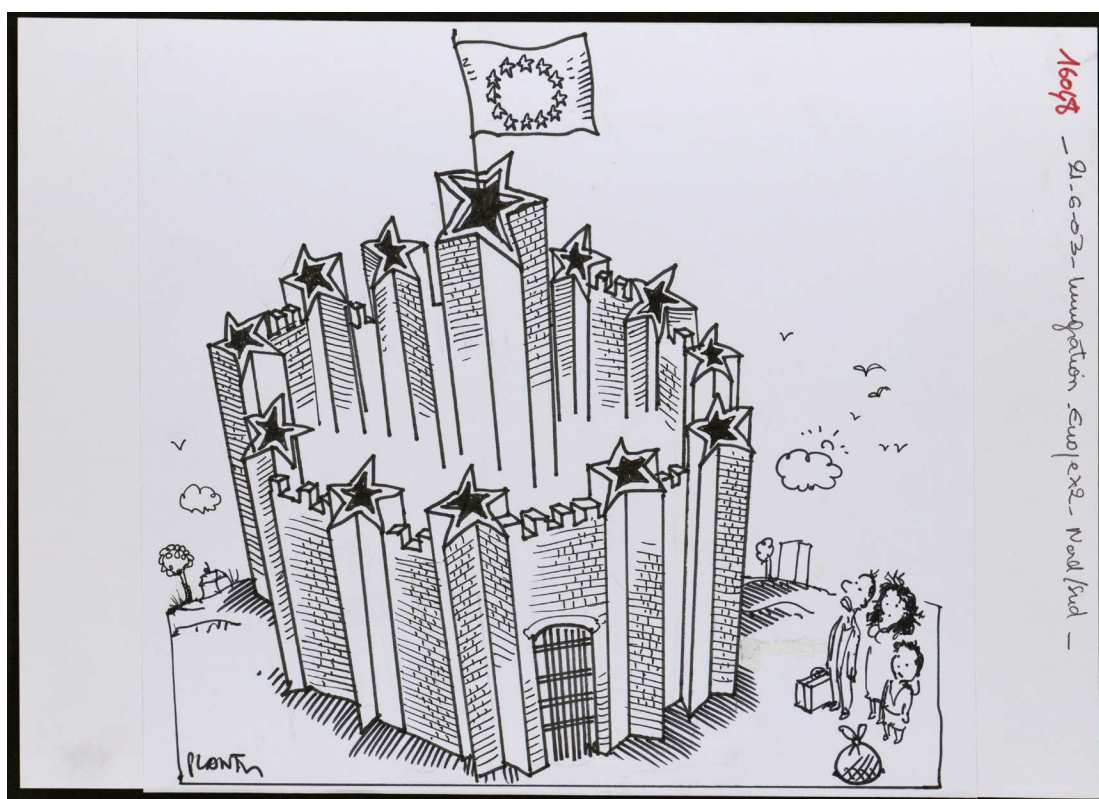
### Shahab Rassouli

Issu d'une famille afghane réfugiée en Iran, Omar Shahab Rassouli avait 14 ans lorsqu'il a entrepris seul de rejoindre l'Europe. Passé par la Turquie, la Grèce et l'Italie, il s'est établi en France en 2008. Elève brillant, il attend désormais sa naturalisation.

### Tomi Ungerer

Né en 1931 à Strasbourg, Tomi Ungerer est l'auteur célèbre de livres pour enfants et de satires pornographiques. Issu d'une famille aisée d'horlogers, il n'a pas encore quatre ans lorsque meurt son père tant aimé. Il a vécu son enfance sous le climat d'hostilité entre la France et l'Allemagne, de l'Occupation à la Libération.

## CHRONOLOGIE DES FRONTIÈRES DE LA FRANCE



Plantu (dit) Jean Plantureux, *Immigration Europe Nord/Sud*, 21 juin 2003, dessin contrecollé sur bristol

**1791**

Annexion du Comtat Venaissin, devenu département du Vaucluse

**1792-1795**

Convention Nationale

Suppression des principautés. Le territoire est découpé en départements

**1793**

21 mars 1793 : annexion de la République rauracienne, nouvellement créée, qui devient un nouveau département, lui-même rattaché au département du Haut-Rhin en 1800.  
Novembre : la Principauté de Montbéliard (Haute-Saône) devient française.

**1798**

La république de Mulhouse vote son rattachement à la France

**1802 -1812**

Conquêtes de Napoléon  
Piémont (1802), République ligurienne, îles Ioniennes, Royaume d'Etrurie, Duché de Parme, et de plaisance, États pontificaux, Provinces illyriennes, Royaume de Hollande, valais, régions côtières d'Allemagne du Nord, Catalogne...

**1815**

**Traité de Paris** : Après la défaite de Napoléon, restitutions des annexions acquises depuis la Révolution Française à leurs anciens propriétaires sauf le Comtat Venaissin, Mulhouse, Montbéliard.  
A l'issue de ce traité, les frontières de la France sont ramenées à celles de 1790.

**1860**

Après référendum, rattachement de la Savoie et du Comté de Nice à la France.

**10 Mai 1871**

A l'issue du traité de Francfort, qui met fin à la guerre franco-prussienne, l'Allemagne annexe l'Alsace Moselle.

**28 Juin 1919**

Réintégration de l'Alsace-Moselle à la France

**27 Novembre 1940 -1944**

Annexion de l'Alsace Moselle par le troisième Reich

**1947**

**Traité de Paris**

Le traité redessine le tracé des frontières entre la France et l'Italie, réattribuant 700 km<sup>2</sup> à la France, notamment la haute vallée de la Roya.

## CHRONOLOGIE DES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPÉENNES

### 1957 : Traité de Rome

Acte de naissance de l'Union européenne

### 1968 : Libre circulation des travailleurs européens

### 1985 : Accords de Schengen

Libre circulation extérieure, fermeture extérieure, suivis de la création du Système d'information Schengen (SIS), inaugurant un tournant sécuritaire.

### 1990 : Accords de Dublin I

Harmonisation du droit d'asile

### 1992 : Traité de Maastricht

Art 8 : la citoyenneté européenne est fondée sur la liberté de circulation, d'installation, et de travail des Européens de l'Union.

### 1995 : Processus de Barcelone

La migration est inscrite dans la problématique du co-développement.  
L'immigration du Sud reste perçue comme un risque sécuritaire

### 1997 : Traité d'Amsterdam

Processus de décision européen pour l'immigration et l'asile : premier pilier communautaire (au lieu du 3<sup>e</sup> pilier intergouvernemental)  
Art 13 : définition des différents facteurs de discrimination contre lesquels les États doivent lutter.

### 1999 : Conseil Européen de Tampere

Instauration d'une base de politique commune de l'immigration.

### 2002 : Institution du SIVE (Système Intégré de Vigilance Externe)

Contrôle des côtes européennes

### 2003 : Accords de Dublin II

Règlement qui détermine l'Etat membre responsable d'examiner du droit d'asile

### 2004 : Création du Frontex

Mise en commun des polices européennes pour le contrôle des frontières extérieures de l'UE.

### 2005 : Livre vert européen

Nécessité de prendre en compte le vieillissement démographique et les besoins d'immigration des pays européens en entrouvrant les frontières.

### 2007 : Traité de Lisbonne

Politique commune de l'immigration dans l'Union européenne (acquis communautaire de l'immigration)

### 2008 : Pacte européen sur l'immigration et l'asile 5 engagements :

- contrôle solidaire des frontières extérieures
- organisation de l'immigration légale en fonction des capacités d'accueil de chaque État membre
- organisation de l'éloignement des étrangers en situation irrégulière
- politique d'asile commune
- promotion du co-développement et de l'aide au développement

### 2008 : Directive « retour » votée par le Parlement Européen

Allongement du temps de rétention avant les reconductions à la frontière

### 2011 : Création d'un bureau d'appui à Malte

pour harmoniser le droit d'asile à l'échelle européenne.

### Janvier 2014 : Règlement Dublin III

Mise en application de la loi de l'Union européenne dite « règlement de Dublin » relative aux demandeurs d'Asile.

### Septembre 2015 : l'Allemagne prévoit d'accueillir 800.000 demandeurs d'asile en 2015

## Artistes présentés dans l'exposition

---



Emma MALIG, *Atlas In fine II*

Paul **Almásy**

Olivier **Aubert**

Dan **Bar Dov**

Pierre **Boulat**

Gérald **Bloncourt**

Bruno **Boudjelal**

Sarah **Caron**

Martine **Derain**

Anne-Marie **Filaire**

Charles **Heller**

Diane **Jeanblanc**

Simona **Koch**

Dalila **Mahjoub**

Thomas **Mailaender**

Emma **Malig**

Jacquelyn **Martin**

Javier Martinez **Pedro**

Henri **Meyer**

John **Moore**

Henri **Meyer**

Abel **Pann**

Jacques **Pavlovsky**

Mathieu **Pernot**

Lorenzo **Pezzani**

Jean Plantureux *dit* **Plantu**

Oscar **Rabine**

Julian **Röder**

Jacqueline **Salmon**

Albert **Schultz**

Bruno **Serralongue**

David **Seymour**

Peter **Sis**

Théophile Alexandre **Steinlen**

Bruno **Stevens**

Chaiwat **Subprasom**

Laetitia **Tura**

Gaël **Turine**

Barthélémy **Toguo**

Tomi **Ungerer**

Ad **Van Denderen**

Jung **Yeon-Je**

Patrick **Zachmann**

### **FRONTIÈRES : ORDRE OU DÉSORDRE ?**

Par **Yvan Gastaut** et **Catherine Wihtol de Wenden**

Commissaires de l'exposition

La frontière a longtemps matérialisé la peur du « barbare » et la crainte de l'« invasion ». Qu'en est-il au début d'un 21<sup>e</sup> siècle mondialisé, héritier de siècles de conflits, de redéfinition des espaces ?

La mobilité est valorisée comme un attribut essentiel de la modernité, alors que certains tendent à faire des frontières un gage d'avenir. Frontières et migrations sont indissolublement liées, car il n'y a pas de migrations sans frontières traversées, ni de frontières sans transgressions liées aux migrations. Le monde bouge, les frontières évoluent mais les opinions restent habitées par la peur. Aussi, la liberté de circuler, de s'installer et de travailler reste-t-elle remise au rang d'utopie d'un monde sans frontières pour le 21<sup>e</sup> siècle.

La fin du 20<sup>e</sup> siècle a été marquée par une série de bouleversements affectant les migrations, au point de faire de celles-ci une question géopolitique majeure du fait du rôle décisif joué par les frontières. Malgré le contrôle accru de celles-ci (notamment autour de l'Europe et au sud des États-Unis), la pression migratoire s'est maintenue. Certaines régions du monde ont commencé à entrer dans la mobilité, notamment depuis la fin du bloc communiste et de dictatures autoritaires, en même temps que des réseaux transnationaux ont commencé à chevaucher les frontières. Animée par les migrants, une économie du passage s'est mise à défier les frontières des États, tentant d'atténuer les grandes lignes de fracture du monde. Ainsi, la frontière fait rêver et n'empêche pas les flux. Elle est même souvent devenue un acteur par elle-même dans la mesure où elle agit sur les acteurs et que les acteurs agissent sur elle. Il existe des lieux devenus symboliques du franchissement des frontières où se jouent des drames humains. La frontière est multiple, juridique, géographique, imaginaire, à distance, assortie de murs, de camps, de prisons et de morts. Mais elle peut aussi libérer ceux qui demandent l'asile pour fuir la torture ou l'installation d'un nouvel État sur leur territoire. Les frontières marquées par ces murs suscitent un imaginaire puissant, celui d'une odyssée moderne, mais aussi beaucoup d'effets pervers : morts aux frontières par dizaines de milliers, irrégularité du séjour, situations floues (comme celle des demandeurs d'asile ni expulsables, ni régularisables), « transmi-

grants » qui restent « au milieu du chemin » dans certains pays d'émigration devenus pays de transit ou d'immigration (Maroc, Turquie, Mexique).

Plus qu'une ligne géographique, la frontière devient pour les migrants en situation irrégulière un espace de « l'entre-deux ». En outre, l'histoire montre que les politiques migratoires qui s'appliquent à contrôler les frontières ne remplissent qu'imparfaitement leur mission. De plus, elles alimentent un passage tarifé par les « hommes de la frontière » : passeurs, contrebandiers, voire douaniers sont à la source d'une économie florissante. L'ouverture produit au contraire la mobilité, les allers et retours, alors que la fermeture favorise la sédentarisation des plus précaires, qui attendent une régularisation de leur statut pour pouvoir aller et venir.

La migration est devenue un système, une institution sociale, dans beaucoup de pays de départ. Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, il était plus facile d'entrer dans un pays que d'en sortir, car celui-ci maintenait derrière ses frontières ses sujets qui représentaient une force de travail autant qu'une ressource fiscale et militaire. Aujourd'hui, c'est l'inverse : pour le plus grand nombre, il est devenu facile de sortir de chez soi mais difficile d'entrer quelque part. La frontière est devenue un point de fixation pour les responsables des politiques migratoires attachées à en contrôler le franchissement et pour ceux dont l'objectif est de la transgresser. Des murs se sont construits, comme à Berlin entre l'Est et l'Ouest en 1961, à Ceuta dans l'enclave espagnole du Maroc en 1999. D'autres murs se construisent aujourd'hui et de nombreux projets sont à l'ordre du jour dans le monde pour contenir les migrations. Certaines barrières se développent à distance dans les pays de départ et de transit par les visas et la transformation des pays riverains de l'Europe en gardes-frontières par les accords de réadmission (dans les pays du Maghreb, en Turquie, en Ukraine, en Moldavie, pays d'émigration devenus pays d'immigration et de passage), d'autres apparaissent en amont dans les pays d'arrivée (zones d'attente des aéroports) et en aval (centres de rétention) dans l'attente de reconductions à la frontière. Des camps viennent sécuriser les frontières aux portes de l'Europe. Des zones grises perdurent, avec la pratique discrétionnaire des régularisations, des critères de

naturalisation, du principe de non-refoulement des déboutés du droit d'asile, du maintien sur le territoire des mineurs non accompagnés, des menaces de dénaturalisation parfois introduites dans les débats publics. Dans ce contexte, la frontière devient de plus en plus étanche pour tous ceux qui la considèrent comme l'unique planche de salut tels les demandeurs d'asile. Le passage de la frontière ne serait-il alors réservé qu'aux élites de l'argent, des études, des relations et fermé au plus grand nombre ?

La France est le plus ancien pays d'immigration en Europe, du fait d'un déclin démographique amorcé dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle, alors que le pays a connu deux révolutions industrielles au cours du 19<sup>e</sup> siècle et que la période des Trente Glorieuses à la suite des deux guerres mondiales est marquée par un besoin de travailleurs immigrés. Ce décalage entre essor économique et besoin de main-d'œuvre a été résolu grâce aux facilités accrues de transport et au recours à l'immigration, par vagues successives.

Frontaliers (Belges, Suisses), Européens allemands au 19<sup>e</sup> siècle, Italiens, première nationalité en nombre durant les années 1930, Polonais, Espagnols, Portugais, Yougoslaves, Maghrébins, les plus nombreux aujourd'hui, Africains sub-sahariens et Asiatiques (réfugiés du Proche et du Moyen-Orient, Vietnamiens, Chinois, Pakistanais, etc.) : tous ont traversé d'une manière ou d'une autre une ou plusieurs frontières pour se rendre en France.

Les frontières de la France se situent également dans ses confins, hors de l'Hexagone, dans ses départements et territoires d'outre-mer : Mayotte ou la Guyane notamment sont marqués par une très forte prégnance de la frontière tant dans leur géographie que dans l'imaginaire des populations.

Parfois, c'est le tracé de la frontière qui transforme les nationaux en étrangers ou les étrangers en nationaux et des populations restées sur place ont « migré » sans se déplacer, alors que celles qui sont parties l'ont fait sans « migrer ». Les cas de l'Alsace-Moselle depuis 1870 et de la frontière franco-italienne entre 1860 et 1947 sont emblématiques : la frontière existe toujours dans les noms de lieux, les forts, les cimetières et plus généralement dans les esprits. A tel point

que lors de la construction de la ligne Maginot, les autorités françaises craignaient pour la sécurité des nationaux et redoutaient aussi les allégeances des riverains à l'égard des Allemands (près de 600 000 Alsaciens et Mosellans ont été touchés par l'exode). Certains postes-frontières comme le Perthus pour les Pyrénées ou comme Modane et Vintimille pour les Alpes, villes devenues gares internationales à la fin des années 1870, ont focalisé toutes les attentions. Ainsi, le pont Saint-Louis à Menton est connu dans la région comme le « pas de la mort » en écho aux nombreux migrants morts accidentellement en ayant voulu traverser clandestinement le relief accidenté surplombant le poste-frontière et la mer.

Un monde sans frontières ? Doit-on inscrire cette proposition au nombre des utopies du 21<sup>e</sup> siècle ou parmi les avancées des nouveaux droits à conquérir ? Depuis la naissance des États, la frontière est traditionnellement l'un des attributs de la souveraineté nationale.

En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaissait le droit de quitter tout pays, y compris le sien, sans définir le droit d'entrer dans un autre. Depuis, le droit a progressé pour les immigrés régulièrement installés mais les frontières se sont fermées à l'entrée. En 1990, la Convention sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles a été proposée à la signature par les Nations unies pour consolider les droits des migrants. Elle n'a été signée que par 48 pays, tous du Sud, mais elle constitue le socle de la gouvernance mondiale des migrations.

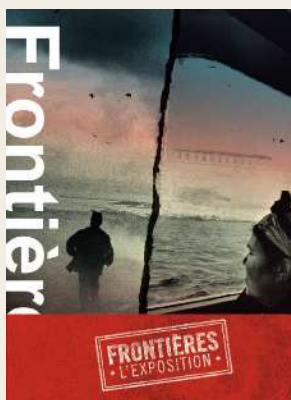
En 2009, le rapport annuel du Programme des Nations unies sur le développement (PNUD) énonçait que la mobilité est un élément essentiel du développement humain, alors que les deux tiers de la population de la planète ne peuvent pas circuler librement. Ceux qui sont mobiles ont moins de droits que ceux qui sont sédentaires. Les migrations résultent souvent des effets non maîtrisés d'une globalisation du monde qui ne peut faire l'impasse sur l'interdépendance des États, alors qu'elles atténuent les grandes fractures du monde. Elles introduisent une anomie dans un monde international fait d'États qui exercent leur souveraineté sur leurs frontières,

définissent la citoyenneté de leur population et cherchent à contrôler leur territoire. La frontière est menacée dans la légitimité même de son existence par les flux migratoires dont les configurations complexes formant des systèmes migratoires régionalisés sont souvent décalées par rapport aux régimes migratoires qui les régissent.

Ceux qui la traversent posent la question de savoir dans quelles conditions il est juste de la transgresser : sous la torture de régimes autoritaires et faillis ou quand on appartient à une catégorie menacée par l'Etat ou la société civile ? Quand l'Etat de départ est incapable d'assurer l'espoir d'améliorer son existence sans migrer et a perdu toute légitimité du fait de la corruption et du clientélisme ? Quand une catastrophe environnementale en fait une zone à haut risque ? Quand la terre n'est plus capable de nourrir sa population ou que l'agriculture ou la pêche ne permettent plus de vivre décemment ? La perte du contrôle de leurs frontières par les États d'accueil, fruit d'une crise liée à la migration globale, s'inscrit dans ce questionnement. La traversée de la frontière se trouve alors au centre d'un conflit de valeurs qui s'inscrit dans l'éthique même du droit pour les individus et les groupes capables qui y recourent comme pour les États aux prises avec une série d'impératifs contradictoires : contrôle des migrations et libéralisme économique, sécurité et respect des droits fondamentaux, frontières et préservation des réseaux transnationaux d'échanges, de dialogue et d'activités économiques.

Les nouvelles figures de migrants (sans-papiers, touristes, apatrides, déplacés environnementaux) échappent en partie à l'ordre étatique, car les catégories de migrants sont devenues plus floues : alors qu'il y a soixante ans, au moment de la signature de la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés, le réfugié idéal typique correspondait au dissident du monde communiste, bien distinct du travailleur venu offrir ses bras, aujourd'hui les profils du demandeur d'asile, du migrant cherchant du travail et du membre du regroupement familial sont devenus très proches, le choix du statut étant parfois même une stratégie de passage de la frontière et d'accès au marché du travail. Le statut des pays - de départ, d'accueil ou de transit - est lui aussi désormais plus confus car beaucoup de pays sont les deux ou les trois à la fois.

Enfin, les migrants dessinent par leurs tendances migratoires des espaces géographiques qui deviennent des systèmes migratoires régionaux. Ainsi, la mer Méditerranée est l'un des lieux les plus traversés et aussi les plus transgressés du monde car il existe un système migratoire, formel (européen) et surtout informel, lié à l'histoire et à la géographie, qui se joue des frontières de l'Europe et de sa fermeture au niveau de la rive sud. Il en va de même entre les États-Unis et le Mexique, la frontière entre ces deux pays est la plus contrôlée mais aussi la plus traversée du monde, où les frontières recoupent souvent des espaces qui correspondent à des systèmes de circulation bien établis. ■



## Frontières

Coédition Magellan and Cie - Prix : 28 €

Cet ouvrage, coordonné par les deux commissaires de l'exposition, Yvan Gastaut et Catherine Wihtol de Wenden, interroge l'histoire des frontières comme limites géographiques entre États depuis le 19<sup>e</sup> siècle.

Une vingtaine d'articles de spécialistes analysent leur matérialisation dans l'espace et leur institutionnalisation. Quelles conséquences sur les rapports que les pays entretiennent entre eux et sur les flux migratoires ? Quel impact sur les villes, les populations, les activités humaines localisées sur les frontières ? Un focus particulier sur l'espace méditerranéen fait écho à l'actualité. Cet ouvrage, richement illustré par les images de l'exposition, présente des témoignages inédits et des commentaires d'œuvres contemporaines.

# Autour de l'exposition

## VISITES GUIDÉES

### Visites guidées de l'exposition *Frontières*

11 et 14 novembre, 5 décembre 2015, 23 janvier, 20 février, 19 mars, 23 avril et 8 mai 2016 à 11h00

### Visites guidées exceptionnelles de l'exposition par les commissaires

Mercredi 11 novembre avec Catherine Wihtol de Wenden et samedi 14 novembre avec Yvan Gastaut

## LES ACTIVITÉS EN FAMILLE

### SPECTACLE

#### *Frontières* par La compagnie Les Rémouleurs - Théâtre d'ombres (à partir de 8 ans)

Papiers, contrôles, barbelés, murs, camp de rétention, extrême violence d'un monde qui se protège de plus en plus contre lui-même. Ce spectacle retrace le parcours d'un migrant en un théâtre d'ombres, parabole musicale, sans paroles, de ces modernes odyssées. 6, 27, 28 février et 4, 5 et 6 mars 2016 - À 16h00



### ATELIERS

#### Les Rémouleurs (à partir de 7 ans)

Autour de leur spectacle *Frontières*, la Cie les Rémouleurs propose des ateliers-découvertes de techniques de fabrication de marionnettes. Mercredis 25 février et 3 mars 2016 à 14h30

#### Voyage (à partir de 6 ans)

Départ volontaire, exil forcé, pour un temps ou pour toujours... le voyage sera le thème des ateliers jeunes publics des vacances scolaires. Samedis 20 et 27 février, 5 mars et 16, 23 et 30 avril 2016 à 15h00  
Mercredis 21 et 28 avril 2016 à 15h00



## CINE-CONCERT

### # *Mother Border* - Étrange miroir

*Mother Borders* suit le parcours de jeunes tunisiens arrivés à Nantes après la révolution. Un cinéma mêlant photos, vidéos, paroles, ambiances sonores et essais graphiques, tandis que sur scène, en direct, trois musiciens et une lectrice accompagnent le spectacle.

Vendredi 15 janvier 2016 à 20h00

Samedi 16 janvier 2016 à 16h00

Projection du web-doc *Connected walls*



## SPECTACLES

### Ticket

Mohand & Meng /// Les dernières heures avant d'embarquer pour l'Angleterre.  
Le voyage de *Clandestines*. Mis en scène et écrit par Jack Souvant du Collectif Bonheur Intérieur Brut.  
Ticket embarque les spectateurs à l'intérieur d'un camion, et les met en situation de clandestinité. Comment peut-on confier sa vie à des inconnus qui promettent le passage vers un possible ? Un spectacle documentaire-fiction.  
Du 15 avril au 21 mai 2016  
Les vendredis à 19h00 et 20h30 les samedis et dimanches à 15h00, 17h30, 19h00 et 21h00

## CONCERT

### Naïssam Jalal & The Rythms of resistance

Naïssam Jalal (flûte, nay, compositions), Mehdi Chaïb (sax ténor et soprano, percussions), Karsten Hochapfel (guitare, violoncelle), Matyas Szandai (contrebasse), Francesco Pastacaldi (batterie).  
Le sens du rythme, la plénitude de l'élan et des improvisations retissent les liens entre jazz et musique savante, musique européenne, musique orientale, autant de traversées du miroir entre les champs esthétiques. Samedi 28 et dimanche 29 mai 2016 à 20h00



## DÉBATS ET CONFÉRENCES

### Quand l'immigration fait débat : #4 Les Frontières

Conversation entre Benjamin Stora, président du Conseil d'orientation du Musée national de l'histoire de l'immigration et Régis Debray, écrivain et universitaire. Vendredi 27 novembre 2015 à 19h00

## RÉSIDENTE « FRONTIÈRES » EN PARTENARIAT AVEC LE G.R.E.C

### Médiathèque Abdelmalek Sayad, Entrée libre

Pour la troisième année, le GREC (Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques) et le Musée national de l'histoire de l'immigration coproduisent une résidence de réalisateurs de courts-métrages.

En 2016, elles ont pour thématique les frontières. Trois rencontres avec le public seront organisées, le 28 janvier pour la première d'*Ils me laissent l'exil* et le lancement de la résidence puis les 12 avril et 26 mai.

## LES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Le site internet [www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr) met en ligne des ressources liées aux problématiques de la Frontière, spécialement conçues dans le cadre de l'exposition avec notamment des entretiens avec Catherine Withol de Wenden et Michel Agier, des témoignages audio et vidéo, des podcasts des conférences et débats, des dossiers thématiques...

Le département « Éducation » propose un accompagnement pédagogique à destination des enseignants et de leurs élèves. L'ensemble de ces ressources est disponible librement en ligne sur le site du Musée. La médiathèque Abdelmalek Sayad propose des sélections de ressources documentaires (bibliographies et filmographies) et ressources numériques (sites internet, web documentaires, émissions radiophoniques)

## LE CYCLE « AUTOUR DE FRONTIÈRES »

Afin de renforcer la dimension territoriale de son projet scientifique et culturel, le Musée national de l'histoire de l'immigration anime, depuis sa création, un vaste réseau de partenaires.

« Autour de Frontières » réunit des acteurs associatifs, des collectivités territoriales, des institutions ayant des programmations culturelles, artistiques et citoyennes portant sur la thématique des frontières :

Musée dauphinois (24 octobre – 9 janvier)

Musée de Corse (19 juillet – 3 avril)

Musée de Modane (novembre – septembre)

Maison Robert Schumann, Musée national

des douanes, Centre d'histoire de la Résistance

et de la déportation de Lyon (4 février – 29 mai)

Et aussi au Musée lorrain, Musée d'Aquitaine,

Musée d'histoire de Nantes...

Plus d'informations sur :

[www.histoire-immigration.fr/magazine](http://www.histoire-immigration.fr/magazine)

## PUBLIC SCOLAIRE ET ENSEIGNANTS

« La frontière à la Une » atelier pédagogique consacré à la thématique des frontières qui est un sujet central de l'actualité et des médias.

L'atelier répond aux objectifs de l'éducation aux médias : après une analyse des Unes récentes de la presse relatives aux frontières et aux migrations, les participants créent la première page d'un journal sur ce sujet. Ils s'organisent en comité de rédaction, choisissent un nom à leur journal, le titre de la Une, son illustration et en rédigent l'accroche et la légende, avec pour matériaux les fonds de la Médiathèque Abdelmalek Sayad. Ils font ensuite une présentation orale de leur maquette.

Groupes scolaires : collégiens (4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>) et lycéens, 2 demi-groupes de 8 à 15 personnes, l'un en atelier, le second visite l'exposition Frontières en autonomie.

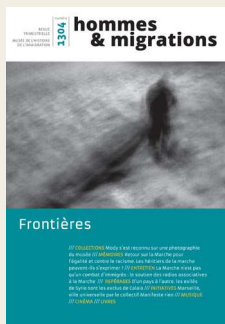
Dates : les vendredis matin (10h00-13h00) - durée : 1h30

Contact et informations :

[education@histoire-immigration.fr](mailto:education@histoire-immigration.fr)

Réservation obligatoire :

[reservation@histoire-immigration.fr](mailto:reservation@histoire-immigration.fr)



## ÉDITIONS

### Revue Hommes & Migrations

Frontières, N°1304, octobre-décembre 2015

Coordonné par Yvan Gastaut et Catherine Withol de Wenden, ce numéro explore la géopolitique des frontières emblématiques d'aujourd'hui, en Méditerranée, entre les États-Unis et le Mexique et en Asie.

Quels sont les effets des politiques d'immigration sur les modalités de passage ? Que deviennent les stratégies des candidats à la migration ? Les articles de ce dossier tentent d'apporter un nouvel éclairage à un sujet d'une actualité malheureusement récurrente.

## Commissariat de l'exposition



**Catherine Wihtol de Wenden,**

Sociologue et géopolitologue (CERI/Sciences-Po)

Politologue et juriste, directrice de recherche au CNRS (CERI -Sciences-Po), et enseignante à Sciences-Po. Elle a présidé de 2002 à 2008 le groupe de recherche Migrations de l'Association internationale de Sociologie et a mené de nombreuses enquêtes de terrain en France. Ses thèmes de recherche portent sur les flux, les politiques migratoires et les mutations de la citoyenneté en Europe et dans le monde. Elle est membre du comité de rédaction des revues Hommes et migrations, Migrations Société, Esprit, Anatoli, Projet.



**Yvan Gastaut,**

Historien (Université de Nice)

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Nice et membre du laboratoire URMIS (Unité de Recherche Migrations et Société).

Yvan Gastaut est également membre du Conseil d'Orientation du Musée de l'Immigration.

## Le Musée de l'histoire de l'immigration

Le Musée national de l'histoire de l'immigration est une institution culturelle pluridisciplinaire qui accueille un large public.

Tout à la fois, lieu d'exposition, centre de ressources avec sa médiathèque, lieu de rencontre et de débat, centre de recherche et de diffusion, le musée présente également une riche programmation culturelle avec spectacles vivants et concerts, colloques et conférences.

Le musée a pour mission de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessible au plus grand nombre les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le 19<sup>e</sup> siècle, pour faire connaître et reconnaître le rôle de l'immigration dans la construction de la France, en montrant l'apport des immigrés au développement économique, aux évolutions sociales et à la vie culturelle du pays.

Les collections du musée sont constituées d'œuvres matérielles et immatérielles qui croisent les regards historique, anthropologique et artistique pour faire dialoguer objets, documents, témoignages et créations contemporaines.



## Informations **pratiques**

### Accès

293, avenue Daumesnil - 75012 Paris  
Métro **8** - Tramway **3a** - Bus **46** - Porte Dorée

Les personnes à mobilité réduite accèdent au Palais  
au 293, avenue Daumesnil (entrée administrative).

### Horaires

Du mardi au vendredi, de 10h00 à 17h30.  
Le samedi et le dimanche, de 10h00 à 19h00.  
Fermeture des caisses 45 minutes avant la fermeture.  
Fermé le lundi et les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai.  
Ouvert le 14 juillet et le 11 novembre.

### Tarifs

Billet Musée : 6 € (gratuit pour les - de 26 ans et pour tous  
le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois).  
Billet Aquarium : 5 € (gratuit pour les moins de 4 ans)  
Billet jumelé (Musée + Aquarium) : 9 €

### Visite guidée

Musée/ Aquarium/ Palais : de 6 à 10 € - Atelier jeune public : 6 €  
Pour les groupes : [reservation@histoire-immigration.fr](mailto:reservation@histoire-immigration.fr)

### Manifestations artistiques

Conférences et rencontres : accès libre dans la limite des places disponibles  
Concerts/ spectacles/ théâtre : 12 € (PT)/ 9 € (TR)/ 6 € (- 18 ans)

### Partenaires médias



**MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**  
**PALAIS DE LA PORTE DORÉE**

293, avenue Daumesnil - 75012 Paris  
[www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)

### CONTACTS PRESSE

PIERRE LAPORTE COMMUNICATION  
51, rue des Petites-Écuries - 75010 Paris  
Samira Chabri/ Alice Delacharlery/ Laurent Jourdre  
T 01 45 23 14 14  
E [info@pierre-laporte.com](mailto:info@pierre-laporte.com)